

Lou Badaou

N° 32 - Bulletin municipal gratuit du Castellet

année 2023



designed by Freepik

L'eau, trésor du futur



L'EAU DU CASTELLET NON POTABLE DEPUIS JUIN BONSOUR DICI

Infos DICI **Forcalquier** : les Bèmes rencontres internationales de forge ont lieu à partir de ce vendredi jusqu'à ce dimanche

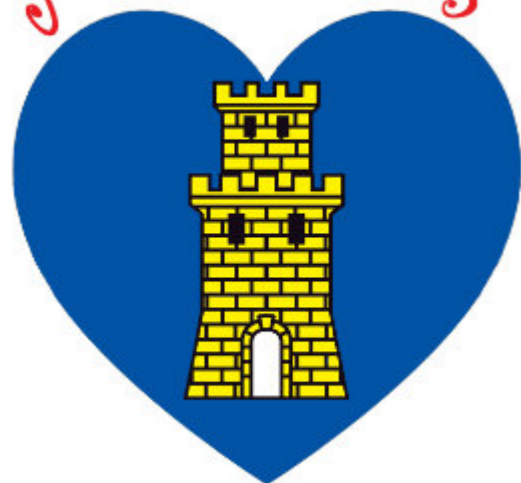
Les médias au Castellet

Le village en 1920-1930

Badaou était le sobriquet donné par les gens d'Entrevennes et de Puimichel aux habitants du Castellet qu'ils voyaient mettre le nez à la fenêtre lorsque, de retour d'Oraison, ils traversaient le village en passant par la rue principale. *Badaou* vient du verbe provençal *bada* qui signifie *regarder bêtement*.

Sommaire

J'aime mon village



Le Castellet

- 3 Entre nous
- 4 L'eau, trésor du futur
- 6 Le point sur l'eau au Castellet
- 8 Projets et réalisations
- 12 Hommages
- 13 État civil
- 14 Bon à savoir
- 16 La vie au village
- Événements de l'année écoulée
- 31 La vie à l'école
- 34 René Barras : vingt ans déjà
- 36 Le Castellet de 1920 à 1930
- 40 Santons de pastorales
- 42 L'almanach castellan
- 46 Pluviométrie en 2022

Rendez-vous sur le site du Castellet
www.le-castellet.fr



Lou Badaou, bulletin municipal annuel gratuit de la commune du Castellet

Directeur de la publication : Benoit Guin

Conception : Serge Klutchnikoff - Rédaction : Serge Klutchnikoff, Annie Giraud

Photos : B. Bigotto, A. Giraud, B. Guin, S. Klutchnikoff

Édition : Hôtel de ville - 04700 Le Castellet

Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 09 71 70 57 22

E-mail : mairie.lecastellet@orange.fr

Lou Badaou remercie tout particulièrement Régis Déperraz pour ses relectures attentives et ses corrections pertinentes.

Entre nous...

*Chères Castellianes,
Chers Castellians,*

L'année 2022 se termine avec l'intensification, à notre porte, de la guerre en Ukraine, la défaite des Bleus en finale de la coupe du monde, le décès du roi Pelé, la disparition du pape Benoît XVI... Pour Le Castellet, cela a été une sécheresse exceptionnelle et une problématique de pollution de la source de Laga avec un métabolite de pesticide, au nom barbare, DMS (diméthylsulfamide), qui nous a contraints pendant des mois à changer nos habitudes en consommant de l'eau en bouteille. Cela nous a même valu la une des médias.



Début janvier, des travaux conséquents sont entrepris par DLV Agglo en créant une conduite depuis Oraison.

L'eau est une richesse. Sans elle, il n'y a plus de vie. Alors protégeons-la et ne la gaspillons pas. Merci à vous tous d'avoir su garder le sourire et votre pragmatisme dans cette période difficile.

Malgré tout, votre conseil municipal et les employés municipaux ont continué à œuvrer pour que notre village reste agréable à vivre. Vous pourrez retrouver les actions passées et à venir dans ce bulletin, Lou Badaou, le dernier élaboré par Serge Klutchnikoff, puisqu'il a décidé de profiter de sa retraite. Je le remercie pour ce travail.

Tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Qu'elle soit plus sereine que la précédente.

Qu'elle vous apporte bonheur, amour, joie, réussite et santé, pour vous et pour toutes celles et tous ceux qui vous sont chers.

Benoit GOUIN

L'eau...

...trésor

« Nous allons bientôt manquer de l'eau, et c'est pourquoi je bois devant vous un verre d'eau précieuse puisque avant la fin du siècle, si nous continuons un tel débordement, elle manquera. »

Qui se souvient de cette alerte lancée en 1974 par René Dumont ? Candidat au premier tour de l'élection présidentielle, il dénonçait notre société en train de foncer, tête baissée, dans un mur inébranlable. Il fustigeait aussi notre économie gaspilleuse d'une énergie en voie d'épuisement.



Plaisanterie de doux dingues ?

René Dumont annonçait l'apocalypse : nuages de pollution, rivières-égouts, littoraux-poubelles... Avec ses cheveux blancs, ses lunettes en écaille et son pull-over rouge, il lançait une bombe prophétique. Cinquante ans ont passé. La situation n'a fait qu'empirer. Les États ont continué à détruire notre planète par leur inaction. Qui oserait encore affirmer que le réchauffement climatique n'est qu'une plaisanterie inventée par de doux dingues ? Notre Terre s'asphyxie. L'eau nous manque – le monde agricole en sait quelque chose – et quand elle continue à couler, elle est polluée...

Un métabolite coupable

Le Castellet a fait cette année la une des médias écrits et télévisés en raison de la bien piteuse qualité de son eau potable.

Le coup de tonnerre s'est produit le 8 juin. De nouvelles analyses, imposées en début 2022, ont décelé la présence d'un métabolite, le N,N-diméthylsulfamide, à un taux de 0,7 µg/L (sept fois plus que la valeur autorisée). Cette molécule provient de la dégradation d'un pesticide pourtant interdit depuis quinze ans. Impossible, en l'absence d'analyses antérieures, de savoir depuis quand nous buvions cette eau polluée. La suite, vous la connaissez. DLVAgglo a fourni à la population du Castellet de l'eau minérale en bouteille jusqu'au 17 octobre. On a pu alors consommer à nouveau l'eau du robinet grâce à des rotations de citernes entre Oraison et Le Castellet... en attendant un raccord permanent avec l'eau d'Oraison grâce à une conduite (le chantier, commencé en janvier, devrait aboutir en avril 2023).



Approvisionnement en bouteilles d'eau.



Juillet : réunion avec la DLVA au Castellet.

du futur

Des médias à l'affût

De nombreux médias, écrits ou télévisés, ont parlé de cette pollution. Brut, BFMTV-Dici, Public Sénat, France 3 Provence-Alpes, TF1, RTL, La Provence, Le Monde, Alpes1, Actu.fr, News in France ou l'agence APEI.



Forcalquier : les Bâmes rencontres internationales de forge ont lieu à partir de ce vendredi jusqu'à ce dimanche



Digne-les-Bains : le forum de la transition sur l'alimentation et l'agriculture a lieu ce vendredi 23 et samedi 24

Interviews de Benoit Guin et de Serge Faudrin sur BFMTV-DICI.



Tournage pour la chaîne Public Sénat.

Une telle couverture montre au moins la prise en compte des problèmes d'environnement. Parallèlement à cette couverture dédiée à notre village, Le Monde a consacré une enquête à la qualité de l'eau en France. C'est explosif ! Selon le quotidien, 12 millions de Français (20 % de la population) ont consommé une eau

non conforme aux normes l'année dernière. Et les polluants sont nombreux : pesticides, métabolites, plomb, nitrates, bactéries... Quand ce n'est pas tout bonnement de l'eau non contrôlée qui coule au robinet. Notre village n'est pas le seul à connaître des problèmes. Le cas de la source Liébaud à Entrevennes est instructif : le 27 juillet 2021, la préfecture de notre département a dû prendre un arrêté de protection d'une zone de près de 10 hectares, en raison de la présence de pesticides/métabolites et de nitrates issus de l'utilisation de produits phytosanitaires destinés aux plantations de lavandes. On en a peu parlé.

Un coût élevé

Sur le plan écologique, c'est évident, notre terre est de jour en jour plus pourrie par les produits de l'agrochimie. Sans compter que la consommation d'eau en bouteilles rejette d'énormes quantités de plastique dont seule une faible part est retraitée, le reste polluant nos océans. Sur le plan économique ce n'est pas mieux. Quid des investissements coûteux réalisés il y a une dizaine d'années sur la source de Laga ? Sera-t-elle abandonnée ? Pour l'instant, en livrant 80 101 bouteilles d'eau, DLVAgglo a dépensé 33 096 €. Si l'on ajoute le coût des rotations de citernes depuis septembre, on atteint une dépense de 106 348 €. Et on sait déjà que la conduite de raccordement entre Oraison et Le Castellet devrait coûter entre 800 000 et 1 000 000 €. Oui, l'eau est le véritable trésor du futur.



Octobre : remplissage du réservoir par citerne.

Le point sur l'eau au



Réunion du 15 décembre 2022

Une réunion publique s'est tenue le 15 décembre en mairie du Castellet. Notre maire, Benoit Gouin, était entouré de MM. Jean-Pierre Carette, directeur du service des eaux de la DLVA, Serge Faudrin, vice-président de la DLVA délégué à l'eau, et Mathieu Pousséo, directeur-adjoint du service des eaux.

Rappel des événements

Le 8 juin dernier, un métabolite (le N,N-diméthylsulfamide) issu de la dégradation d'un pesticide pourtant interdit depuis 2007 a rendu l'eau du Castellet impropre à la consommation. Dans un premier temps, de l'eau en bouteille a été distribuée aux habitants. Depuis le 15 octobre, des rotations de camions-citernes assurent l'approvisionnement d'eau potable dans le réseau de la commune. Tout cela représente un coût de 150 000 euros. Une plainte a été déposée afin de trouver l'origine (et les responsables) de cette pollution, mais aucune conclusion n'a été apportée à ce jour et les autorités poursuivent leur enquête sans donner la moindre réponse.

Des taux très variables

La variation de concentration lors des prélèvements successifs à la ressource de

Laga est élevée, surtout en fonction des pluies. On peut donc en penser que ce métabolite est très soluble. Les taux varient autour de six fois la concentration autorisée, mais ils peuvent doubler ou tripler et parfois au contraire tomber à zéro comme cela a été constaté une fois à la mi-novembre. Il est à noter que les prélèvements à la source de la Fouent montrent encore plus de réaction, ce qui laisse supposer qu'on n'est pas près de voir la fin de cette pollution.

Une nouvelle ressource

Pour assurer la distribution de l'eau, un maillage va être entrepris dès le 3 janvier 2023 depuis Oraison, avec une conduite en fonte de 100 mm de diamètre. Les travaux devraient durer environ trois mois. Pour les habitants du Val de Rancure, cela posera des problèmes de circulation puisque trois chantiers mobiles se dérouleront simultanément sur la départementale pour accélérer la mise en service de la nouvelle adduction d'eau. Une circulation alternée, avec des feux rouges de chantier provisoires, imposée par le Département, sera mise en place. En effet, le projet initial prévoyait de passer à travers champs. Presque tous les propriétaires avaient donné leur accord. Seuls deux

Castellet en fin 2022

d'entre eux ont opposé une fin de non recevoir. Une action en expropriation pour cause d'utilité publique aurait pu être lancée. Mais elle aurait duré près de cinq ans, ce qui n'était pas envisageable.

Vers une zone préservée ?

Malgré la future conduite depuis Oraison, le puisage de Laga doit être préservé pour parer à toute baisse ponctuelle des niveaux d'eau dans les années à venir. Cela assurera une distribution pérenne dans les quatre communes concernées, Puimichel, Entrevennes, Le Castellet et Oraison. On sait qu'après chloration, le métabolite disparaît. Mais en quoi se transforme-t-il et quels dangers potentiels peut-il y avoir pour la santé ? L'ARS a saisi la direction générale de la Santé et le ministère de l'Environnement à ce sujet. Tant qu'on n'a pas de réponse, pas question de consommer l'eau de Laga. Mais quand le problème sera réglé, pas question non plus de risquer d'avoir une nouvelle pollution. Une large zone de 195 hectares fera donc l'objet, par arrêté, d'une interdiction totale de tout pesticide. Cela obligera les exploitations à se convertir au bio. Des indemnités seront prévues pour cela. Mais on s'attend aussi à de vives réactions de la part de certains exploitants. En attendant une remise en activité de Laga, toute l'eau de la source repart actuellement dans la nature.

Le prix de l'eau

Les hausses généralisées des prix, auxquelles on assiste depuis plusieurs mois, impacteront aussi les tarifs de l'eau potable. Cela a déjà été acté pour 2023, avec un prix du mètre-cube passant à 4,05 euros (pour comparaison le prix moyen en France pour des agglomérations de même taille que la DLVA était de 4,64 euros au 1^{er} janvier 2022). On est donc dans une tranche tarifaire inférieure. Pour la suite, il est évident qu'avec ces dépenses d'urgence (environ 1 000 000 euros qui n'étaient donc pas programmés), mais

aussi avec l'augmentation de toutes les charges générales, et surtout celles de l'énergie, qui impactent fortement l'épuration et les traitements, le prix de l'eau ne fera que monter dans l'avenir. Raison de plus pour que chacun soit attentif à sa consommation et prenne les meilleures habitudes. Restent deux points positifs : d'abord la consommation moyenne (40 m³ par jour) a tendance à baisser. Ensuite, la DLVA assure la régie de l'eau sur la plus grande partie de son territoire (et ce sera sur la totalité au 1^{er} janvier 2024, puisque les trois ou quatre communes qui sont encore en affermage actuellement ne le seront plus à cette date). Il n'y a donc aucun actionnaire à rétribuer.

L'eau d'Oraison

Comme celle du Castellet, l'eau d'Oraison provient du conglomérat du plateau de Valensole. Mais, à la différence du plateau qui s'étend au nord du Castellet, il n'y a pas, là, d'exploitation agricole du même type, ce qui pourrait – peut-être – expliquer qu'il n'y ait pas de pollution.

Financement

En tant que compétente pour les réseaux d'eau et d'assainissement, la DLVA assure le financement des travaux, pour un coût estimé à 800 000 euros. Des subventions ont été demandées, en particulier une aide de l'État dans le cadre de la DETR. Pour l'instant aucune réponse n'a été reçue. De son côté, le Département devrait concourir à hauteur de 30 %. Enfin l'Agence de l'eau devrait supporter entre 30 et 50 % du coût.

Entreprises choisies

- CER, pour la portion comprise entre la réserve de Laga et les Itardes ;
- Chapus, pour la portion comprise entre les Itardes et les Banastes ;
- Minetto, pour la portion comprise entre les Banastes et Oraison.

Projets-réalisations

Projet de nouveau garage communal

C'est un ancien projet, lancé au cours de la mandature d'Henri Garcia, et finalisé par la municipalité de Benoit Gouin : la construction d'un garage municipal digne du Castellet. Le but est d'agrandir les locaux existants pour permettre d'y abriter les deux véhicules de la commune et d'avoir un atelier de travail avec tout l'outillage à portée de main. Au passage, cela permettra de remettre à la location les garages actuellement utilisés dans le quartier des Bernards et d'accroître ainsi les revenus de la municipalité. Le projet, conçu par le cabinet d'architecte de Magali Granier, consiste à démolir les vieux restes de construction dans une première tranche. Cela a été réalisé en 2022 (voir *La vie du village*, page 24).

La deuxième tranche, elle, prévoit la reconstruction du bâtiment, la création d'un mur de soutènement et la réalisation de toilettes publiques (aménagées pour les personnes à mobilité réduite) accessibles depuis le local du four à pain. L'appel d'offre publique a été lancé le 12 décembre dernier avec clôture le 18 janvier afin de valider un choix et d'envoyer la notification aux entreprises choisies pour un début des travaux au printemps et mise à disposition de l'ensemble à la fin de l'été 2023.

Le coût total du projet s'élève à 350 000 €. La commune bénéficie de plusieurs accords de subventions s'élevant au total à 193 420 € répartis de la façon suivante entre la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et le Fonds régional d'aménagement du territoire (FRAT) :

DETR (garage) :	87 106 €
DETR (toilettes) :	5 200 €
DETR (mur de soutènement) :	15 867 €
FRAT (toilettes et mur) :	10 247 €
FRAT (garage) :	75 000 €

Le restant de l'enveloppe globale est bien sûr à la charge de la commune et fera l'objet d'un emprunt remboursable en quinze ou vingt ans.

AG de l'AFACCC

L'Association française pour l'avenir de la chasse aux chiens courants a tenu son assemblée générale dans la salle polyvalente du Castellet. Sur le plan local (départements 04 et 06) elle compte 335 membres. Le président, Guy Maunier, a regretté la baisse des effectifs (452 membres en 2019), due, selon lui, au repli sur soi de la période post-covid. Ce type de chasse consiste à utiliser une meute de chiens pour diriger le gibier (lapins, lièvres, chevreuils, sangliers) vers les chasseurs placés au poste. Hors période de chasse, des concours sont organisés pour assurer l'entraînement des chiens.



Les amendes de police

L'État rétrocède aux communes le montant des amendes de police relatives à la circulation routière dressées sur leur territoire. Pour notre village, cela permettra de financer à 50 % deux projets. D'abord l'installation de deux radars pédagogiques sur la déviation, dont le coût est de 3 198 € (subvention de 1 599 €). Le deuxième projet, d'un coût de 5 985 € (subvention de 2 992,50 €), concerne la réfection des chemins de terre qui mènent aux fermes de Codaret (en passant par Le Bret) et de Coguille. Comme ce fut déjà le cas pour le vallon de la Fouent, les travaux consistent en un décompactage de la couche supérieure, puis un reprofilage avec nivellement, un arasement des roches affleurantes et la création de scarifications pour éviter la stagnation de l'eau de pluie.

Projets-réalisations

Un nouveau curé

Le père Joseph Nkongolo Panu, qui desservait Oraison depuis sept ans, est reparti chez lui, au Congo. Le père Pierre Gérard, natif d'Allauch, près de Marseille, prend désormais en charge toutes les églises d'Oraison et des villages avoisinants. La commune du Castellet lui souhaite la bienvenue, dans la tradition républicaine.



Nominations à la préfecture

La commune du Castellet a pu apprécier la qualité des relations de travail tant avec Madame la préfète Violaine Demaret qu'avec Madame la sous-préfète de Forcalquier Natalie William et les en remercie. Toutes deux ont eu une belle promotion en devenant respectivement préfète du Vaucluse au mois d'août et chargée de mission auprès de la directrice générale des Outre-mer au mois de novembre. Elles ont été remplacées par Monsieur Marc Chappuis, préfet, et par Madame Marie-Paule Demiguel, sous-préfète, que nous accompagnons de tous nos vœux dans leur nouvelle fonction.

Débroussaillage

Après avoir commencé, l'an dernier, une grande opération d'entretien des rives du Rancure entre le village et la portion aval du torrent, jusqu'à la station de lagunage, le SMAB (syndicat mixte Asse-Bléone) a poursuivi son travail, cette année, à l'est du village, sur les rives du torrent de Puimichel entre le pont d'Entrevennes et la versure de Laga. Au programme : débroussaillage, élagage et dessouchage dans le lit lui-même... sans toucher aux graviers, bien sûr.

Préparation des travaux

Une bonne semaine avant Noël, les tuyaux en fonte sont arrivés au Castellet. Ainsi pas de retard possible pour le début des travaux d'adduction d'eau depuis Oraison.



Marre des cacas de chiens

Si l'ensemble de nos concitoyens félicite les trop rares propriétaires de chiens qui font preuve de civisme en ramassant les crottes de leur animal, la majorité des Castellians en a vraiment assez des trop nombreux gros dégueulasses qui attendent, en faisant semblant de regarder ailleurs, que leur compagnon à quatre pattes ait fini ses besoins dans les rues, au jeu de boules, au jardin d'enfants, sur les places du village... ou devant leur propre porte. Il en va de la salubrité publique et du bien-être commun. Faudra-t-il un jour dresser des contraventions ?



Projets-réalisations

Réunions sur le PLU

Le PLU (plan local d'urbanisme) permet de gérer, au niveau local, les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Trois réunions de préparation et d'information ont été organisées au Castellet en 2022 entre les services du bureau d'études Alpicité et le conseil municipal.

La première réunion a permis d'expliquer



le déroulement et le phasage du PLU.

La deuxième a été un compte rendu du diagnostic établi par le bureau d'études (document d'environ 200 pages) qui concerne les habitants, l'enveloppe urbaine, les flux de voyageurs, les logements bâtis, les terrains vacants, les voies de circulation, etc.

La troisième réunion a permis de fixer les droits de la commune en matière d'occupation des sols : nombre de logements qui pourront être construits, occupation de l'espace consommé, en fonction des contraintes imposées à la fois par le programme local de l'habitat (PLH), par le schéma de cohérence territoriale (SCoT) et par les schémas régionaux d'aménagement et de développement (SRADDET). Ainsi, pour les douze prochaines années, ne pourra-t-il être construit, au Castellet, que deux logements par an sur des surfaces n'excédant pas environ 600 m². Des réunions publiques seront organisées.

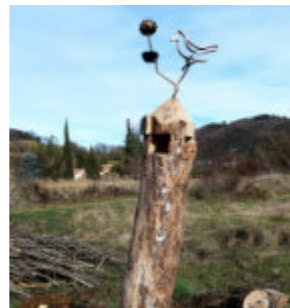
De précieux employés

Non contents d'entretenir les rues et les places, nos employés s'attachent aussi à agrémenter le village. Ainsi ont-ils



aménagé les abords du jeu de boules en réalisant des bordures de protection (décorées de boules de pétanque) et en installant un terre-plein, avec chaises et banc, pour les spectateurs. Ils ont aussi

installé une petite mangeoire pour les oiseaux sur le tronc d'un ormeau malade qu'ils avaient dû abattre. Ils ont enfin permis à la commune d'épargner près d'un millier d'euros en installant eux-mêmes les habituelles illuminations de Noël. Le deuxième adjoint, Louis Mistral, avait calculé que la location d'une nacelle (330 euros pour la pose, idem pour la dépose) coûterait moins à la commune que l'intervention d'une société extérieure (1536 euros pour la dernière facture). Renaud Machu ayant passé et obtenu son CACES (certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité), cela était possible.



Subvention du FODAC

En 2022, le département, par l'intermédiaire du FODAC, a alloué au Castellet une subvention de 10 400 € pour une dépense HT de 18 957 € pour l'achat de matériel divers (débroussailleuse, élagueuse, souffleur, station gazoil, armoire de sécurité, climatisation réversible pour le bureau, téléphone avec casque, luminaires, défibrillateur et bancs pour l'église).

Projets-réalisations

NOUVEAU : au 1^{er} janvier Contrôle d'accès en déchetterie

Depuis le 1^{er} janvier, un contrôle par QR-code aux déchetteries permet d'en limiter l'accès aux seuls habitants de l'agglomération (ceux qui paient la taxe d'enlèvement des ordures ménagères), mais aussi de permettre aux gardiens d'accueillir et de guider les habitants pour améliorer la qualité du tri.

Les professionnels, eux, sont limités à un seul dépôt journalier et sont orientés, pour le reste, vers des structures spécialisées, comme l'exige la loi, pour éviter de faire supporter le coût aux habitants. Cela est important pour éviter que le prix des ordures ménagères ne flambe, car le traitement est déjà en hausse de 35 %.

Les particuliers et les professionnels doivent préalablement s'inscrire auprès de leur mairie ou en ligne, par Internet : https://www.dlva.fr/nouveautes-dechets-janvier-2023/?fbclid=IwARixOWAUruGC_XzohIXvhDEajGP4JuYqSoaEoh9opUNsoVZZcRITwgy9Hrs

Un seul QR code sera fourni par foyer.

Déchetterie du Castellet

Notre déchetterie a été dotée de nouveaux conteneurs afin de récupérer les piles usagées, les ampoules électriques, ainsi que les cartouches d'imprimantes à jet d'encre et les toners des imprimantes laser. Par ailleurs, vous pouvez aussi, désormais, vous débarrasser de vos huiles de friture usagées qui ne doivent pas être versées dans le réseau des eaux usées.

Nouveau point de dépôt aux Itardes

Il était assez compliqué pour tous les habitants des Itardes de venir déposer leurs déchets (hors ordures ménagères) dans le village. Du coup, la DLVA a décidé – sur demande de la mairie – d'ajouter un point de tri volontaire aux Itardes avec un conteneur à verres, un à cartons et un dernier bac jaune pour les emballages alimentaires divers, plastiques, papier bulle, canettes en alu, etc.

Sapins revalorisés

En déposant leur sapin de Noël dans l'espace dédié, les habitants du Castellet ont pu le valoriser en le transformant en broyat, excellent isolant thermique pour les espaces verts, qui limite la prolifération des mauvaises herbes.



Tri obligatoire

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le tri des déchets ménagers est obligatoire pour tous les usagers, particuliers ou professionnels. Les contrevenants au règlement encourent une amende de 38 euros. Le dépôt sauvage, même au pied des conteneurs, est sanctionné d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € et la confiscation du véhicule.

Bacs jaunes : Gagnez de la place

C'est un geste facile et rapide. Écrasez vos bouteilles en plastique vides. Ou mieux, aplatissez-les. Une fois le bouchon refermé, elles prennent trois fois moins de place dans les bacs jaunes. Au Castellet, on a des idées de génie.



Hommages



André Laurent

André Laurent nous a quittés le 16 juillet, à 94 ans, dans sa maison de famille, où il est né le 28 janvier 1928. Fils de cultivateurs, il n'a pas suivi la voie familiale. Il a fait des études. Boulimique de travail et d'aventures, André Laurent a tout fait. Jeune homme, il fut champion cycliste des Basses-Alpes. Adolescent, il est entré dans la Résistance, sur les traces de son père, responsable local pour Le Castellet. Puis, après une formation aux Beaux-Arts, il s'est orienté vers l'architecture. Proche collaborateur de Fernand Pouillon, il a participé à des projets fous à Aix-en-Provence (200 logements en 200 jours pour 200 millions... de l'époque), à Marseille (pour la reconstruction du Vieux Port et le déplacement de l'hôtel de Cabre, une prouesse technologique) ou en Algérie.

Docteur en urbanisme, il a par ailleurs élaboré un projet de réintroduction du bouquetin dans le parc national du Mercantour. Chasseur, il a su diriger des sociétés de chasse pour gérer intelligemment les ressources. Passionné par les chiens, il fut longtemps juge de la société canine. Et dans le prolongement de cette double passion cynégétique, il s'est adonné à la taxidermie. Passionné d'aviation depuis sa tendre enfance, il passa son brevet de pilote, devint responsable d'un aéroclub et sillonna la France dans les airs. Curieux de recherches, il s'attacha à retracer l'histoire de son village et s'investit pour la création de Castellum, dont il devint président d'honneur en 2009. Auteur de nombreux ouvrages sur la vie quotidienne, les édifices religieux, les fontaines et les lavoirs ou le travail des paysans de Rancure, il s'est encore attaché à conserver la mémoire de la Résistance autour d'Oraison à travers plusieurs ouvrages d'histoire locale. Homme aux mille vies, honoré en de nombreux domaines, décoré de l'ordre national du mérite, André Laurent est toujours resté un homme attentif aux autres, prêt à rendre tous les services, d'une simplicité exemplaire (il s'est investi pendant sept mandats au conseil municipal aux côtés de René Barras). Un ami fidèle. Et bien sûr un époux, un père et un grand-père attentionné et fier de sa descendance. C'est vers vous, Gilberte, Olivier, Andréa, Diane, Marine, Maxou, Guillaume, Chloé que vont toutes nos pensées et notre souvenir de l'homme lumineux qu'il a été.

Maurice Regnier

Maurice Regnier, époux d'Anne-Laure, fille du poète Edmond Humeau, venait fidèlement au Castellet, pendant l'été, au quartier des Bernards. Historien d'art, spécialisé dans le Moyen Âge, chevalier des Arts et Lettres, membre de Castellum, il a donné plusieurs conférences pour le compte de l'association dans l'église Saint-Pierre. Il nous a quittés le 8 août dernier à l'âge de 88 ans. Nous partageons la peine de toute sa famille.



Daniel Blanc

Daniel Blanc, maire de la commune d'Entrevennes depuis septembre 2012, est mort à l'âge de 71 ans, dans la nuit du 15 au 16 octobre, à la suite d'un accident de tractopelle survenu deux jours plus tôt. Homme de cœur, au franc parler et à l'amitié solide, Daniel a vécu en lien étroit avec la terre qui l'a vu naître et qu'il a travaillée avec amour. Dévoué à son village d'Entrevennes et à ses habitants, il laisse un vide immense dans le cœur de tous ceux qui l'ont côtoyé sur le terrain, dans un jeu de boules, à la chasse ou dans ses fonctions électives. La commune du Castellet adresse ses sincères condoléances à sa famille et à tous les habitants de sa commune.

État civil



- 3 janvier 2022 : Lino Buisson, fils de Rémi Buisson et de Laura Coldeboeuf, Petit-fils d'Hélène et Daniel Buisson ;
- 5 avril 2022 : Cayn Belaïd, fils de Celym Belaïd et d'Anna Sabin, petit-fils de notre secrétaire de mairie Marie-Bénédicte Bonnafoux ;
- 18 juin 2022 : Léon Copine, fils de Florent Copine et de Marine Le Cardinal domiciliés Impasse du Malhivert.



- 6 avril 2021 : Gérard Reboul avait été oublié dans la liste des décès l'an dernier. Toutes nos excuses à sa famille pour cette omission ;
- 29 janvier 2022 : Robert Baldanzi, décédé à Manosque et enterré au Castellet ;
- 20 mars 2022 : Maria Bernadette Rosalie Delous, veuve Tiburzio, sœur de Bernadette Giraud ;
- 16 juin 2022 : Elise Kubacki, épouse Santarini, enterrée au Castellet ;
- 16 juillet 2022 : André Paul Laurent, notre doyen, décédé chez lui, au Castellet ;
- 1^{er} août 2022 : Alex Gabriel Marcel Reboul ;
- 8 août 2022 : Maurice Regnier, époux d'Anne Laure et gendre du poète Edmond Humeau ;
- 17 décembre : Lucie Bonanséa, propriétaire à la Patouille, décédée à Aubagne.

Le Badaou s'honore de féliciter Baptiste Méchin, 18 ans. À Paris, il a terminé à la troisième place sur le podium du championnat de France de boxe française (savate), dans la catégorie Jeunes de moins de 85 kg. Bravo pour cette performance.

- 1) La commune du Castellet souhaite la bienvenue dans le village aux nouveaux habitants. Mais, conformément à la loi RGPD, nous n'en publions plus la liste.
- 2) Le Badaou vous prie de bien vouloir excuser d'éventuels oublis bien involontaires.

Bon à savoir

Ouverture de la mairie
Du lundi au vendredi
de 8 heures à 12 h 15.
Tél : 04 92 78 74 03

Bus du mardi matin
Départ à 9 h 10 (place du
Barri), retour à 11 h 30
d'Oraison. A/R gratuit.

Bus DLVA
Pass 12 voyages : 9 €
Carte annuelle :
30 € + de 26 ans
15 € - de 26 ans et CMU.

Garderie et cantine
Garderie de 7 h 45 à 18 h.
1 € le matin,
2 € le soir,
45 € (trimestre-1 enfant)
80 € (trimestre-2 enfants)
Cantine :
4,04 € le repas
(dont 3,80 € à la charge
des familles).

Bibliothèque
Ouverture les lundis
de 16 heures à 18 h.

Ordures ménagères
Le ramassage des ordures
ménagères a lieu les mardis
et vendredis toute l'année.
Les déchets doivent être
enfermés dans des sacs et
non pas jetés en vrac dans
les conteneurs. Pensez
aussi à jeter le plastique, le
verre et le papier au point tri.

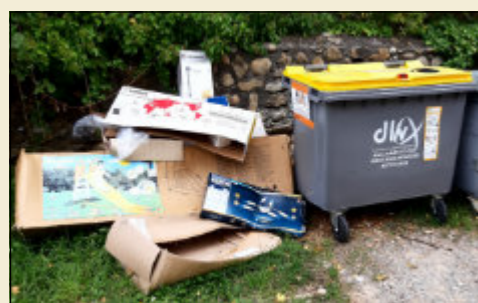
Ouverture de la déchetterie
Les mardis de 9 à 12 h.
Les vendredis de 13 à 16 h.
Les premiers samedis du
mois de 9 à 12 h.
Vous pouvez aussi faire
enlever gratuitement les
encombrants sur RDV
après appel à la DLVA :
04 92 70 22 95
ou à la mairie :
04 92 78 74 03

Location
Salle polyvalente
(pour 80 personnes,
tables et chaises
comprises) : 100 euros
pour les résidents de la
commune et 180 euros
pour les autres.
Caution : 500 euros.

Aide énergétique
La DLVA vous aide à
l'amélioration
énergétique des
habitations.
Un architecte conseil
peut vous
accompagner sur le
plan technique, les
aides ou le choix
d'entreprises locales
labellisées RGE.
Renseignements :
www.renoverdurable.fr

Recensement
Les jeunes Français doivent
se faire recenser à leur
mairie dans les trois
premiers mois
de leurs 16 ans pour la
Journée défense et
citoyenneté. Une
attestation leur
permettra alors de
s'inscrire au baccalauréat,
permis de conduire, etc.

T. A. D.
Transport à la demande
Le Castellet-Oraison
6 h 45 et 12 h 45
Oraison-Le Castellet
12 h 55 et 18 h 50
au kiosque
Tél. 0 800 87 09 42



Honte à ceux qui n'ont aucun civisme

Depuis des années, on n'a cessé de répéter que des points de tri sont à la disposition des usagers pour tout ce qui ne doit pas être jeté dans les conteneurs jaunes ou gris. Nos rues ne sont pas des poubelles. Honte à ceux qui n'ont aucun respect pour notre village et pour leurs voisins. On n'est quand même pas obligé de supporter ça !

CONTENEURS JAUNES - ils ont été installés un peu partout dans la commune pour vous permettre de faire facilement le tri sélectif.

CONTENEURS GRIS - ils sont exclusivement réservés aux ordures ménagères enfermées dans des sacs ! Ni encombrants, ni restes d'animaux dépecés.
Respectez un peu nos employés municipaux qui ont la charge de les vider !
Il y a d'un côté la loi et d'un autre un minimum de civisme. Merci pour eux.

Bon à savoir

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

Les démarches peuvent se faire par Internet. Mais on peut se faire accompagner gratuitement dans les points d'accueil FRANCE SERVICES.

Certificat d'immatriculation : <https://ants.gouv.fr/>
Certificat de non-gage : https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/accueil_certificat
Duplicata de carte grise perdue, volée ou détériorée : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>
Coût d'une carte grise : https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/simtax_accueil
Solde de points du permis de conduire : <https://ants.gouv.fr/>
Résultat de l'examen du permis de conduire : <http://www.securite-routiere.gouv.fr/permis-de-conduire/resultats-du-permis-de-conduire>
Échange de permis de conduire étrangers : <http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Actualites/Demande-d-echanges-de-permis-etrangers-evolution-des-procedures>
Permis international : <http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Demarches-administratives/Evolution-de-la-procedure-de-demande-de-permis-international-de-conduire>
Carte nationale d'identité et passeport : <https://ants.gouv.fr/>
Achat de timbres fiscaux électroniques : <https://timbres.impots.gouv.fr/>
Suivi du permis de conduire : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-mon-permis-de-conduire>
Suivi du passeport ou de la CNI : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-mon-passeport-CNI>
Extrait acte de naissance : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1406>
 Paiement des amendes, associations, dépôt de plainte, élections, vidéo-protection : <http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Mes-tele-services>

FRANCE SERVICES

5 allée Arthur Guoin
04700 Oraison
04 92 77 93 36
oraison@france-services.gouv.fr

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

M. Christian Mendez, architecte conseil, reçoit sur rendez-vous à la mairie d'Oraison, pour vos questions sur la rénovation énergétique de votre habitat aux dates suivantes pour le premier trimestre 2023 :
Jeudi 12 janvier 2023 de 8 h 30 à 12 h
Jeudi 9 février 2023 de 8 h 30 à 12 h
Jeudi 16 mars 2023 de 8 h 30 à 12 h
Voir les dates des trimestres suivants en mairie.

TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour permet aux collectivités locales d'avoir des ressources financées par les touristes, pour développer l'économie touristique. Elle est collectée par les hébergeurs qui la reversent à DLVAgglo via une plateforme numérique gérée par l'Office de Tourisme Communautaire.
Depuis le 1^{er} janvier 2020, DLVAgglo utilise la solution DéclLoc accessible sur : duranceluberonverdon.taxesejour.fr et www.declaloc.fr
Depuis le 1^{er} janvier 2017, cela représente près de 4 780 000 euros de recette.

URBANISME DÉMATÉRIALISÉ

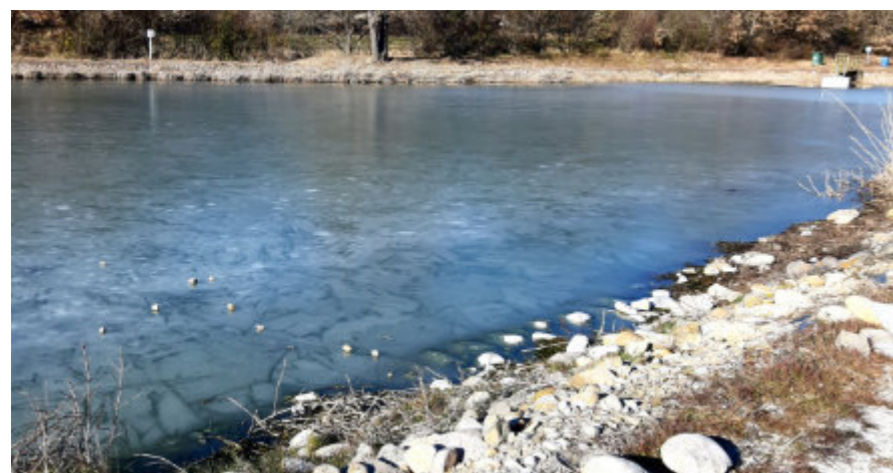
Désormais les demandes d'urbanisme peuvent être déposées sous forme numérique sur le site de DLVAgglo en suivant ce lien : https://www.espace-citoyens.net/manosque-dlva/espace-citoyens/Demande/NouvelleDemande/M_URBA/D_URB
Vous pouvez aussi accéder directement à la téléprocédure de dépôt par ce lien : <https://dlva-paa.geosphere.fr/portailccs-dlva>

La vie au village

Paëlla au feu de bois

Ce 14 janvier, pour régaler ses clients, Agnès, du restaurant Le Grand Pré, a préparé une paëlla dans la plus pure tradition espagnole. Pour cela, Michel a fabriqué un support sur mesure pour poser la poêle contenant les ingrédients sur un feu de bois, ce qui donne un goût incomparable à cette spécialité culinaire connue dans le monde entier.

À d'autres occasions au cours de l'année, Agnès excelle aussi dans les coucous ou les soupes au pistou... sans compter tout le reste.
Renseignements : 04 92 79 81 91 ■



Gla-gla

Le mois de janvier a été particulièrement froid. Le lac collinaire et les étangs de lagunage ont carrément gelé en surface, avec une épaisseur permettant de supporter quelques pierres jetées De-ci de-là. ■

Anti-covid

Deux séances de vaccination contre le covid ont été assurées en début d'année par la pharmacie Toche. Plus de soixante-dix doses (première, deuxième ou troisième) ont été administrées par le pharmacien lors de ces deux journées. Ainsi, pendant quelques heures, la salle polyvalente s'est-elle transformée en centre de vaccination. ■



16 - Lou Badaou

Tornade

« J'ai vu l'arbre se soulever puis se coucher au sol ». Robert et Simone ont eu une belle frayeur en voyant leur sapin bleu déraciné par une rafale de vent violent. Ce conifère planté il y a 40 ans mesurait près de 15 mètres de haut. Plus de peur que de mal. ■

La vie au village



Moutons

Des moutons au village, cela faisait bien longtemps qu'on n'en avait pas vu. Pendant quelques jours, ceux d'Entrevennes sont venus brouter à côté de l'école pour le plus grand bonheur des enfants. ■

Carnaval

Samedi 5 mars, 14 heures : la place du Barri est en effervescence. Le comité des fêtes du Castellet, sous l'impulsion de son président, Brandon Bigotto, installe de quoi recevoir une belle bande d'enfants déguisés.

Enfin une animation dans le village !

Car depuis deux ans, avec la crise du Covid, plus grand-chose n'avait pu être organisé.

Ici tout est en extérieur, à commencer par l'accueil, devant la salle polyvalente. Le beau temps est au rendez-vous. Aussi les petites princesses, les cow-boys, les pirates ou les pandas d'un jour peuvent-ils se retrouver dans une franche ambiance de gaieté.

Juste le temps de réunir tout ce petit monde devant la mairie pour la photo souvenir, avec de beaux ballons multicolores... et c'est parti pour un petit tour du village, histoire de voir si des bonbons ne traîneraient pas, par hasard, devant les habitations.

Le défilé s'organise et, de maison en maison, permet aux petits gourmands de récolter une moisson de douceurs. ■



Lou Badaou - 17

La vie au village

Élagage

Les arbres du village ont-ils besoin d'une coupe de rafraîchissement ? Pas de problème : avec la location d'une nacelle par la mairie, nos employés font cela à la perfection. ■



Un repas pour l'Ukraine

Après une collecte de dons déposés en mairie, Le Castellet a voulu encore se montrer solidaire avec l'Ukraine. Le restaurant le Grand Pré et l'association Castellum, avec le soutien de la mairie, ont organisé un repas. Au total, 44 personnes ont participé à cette opération. Au menu : alouettes, polenta, fromage et dessert. La somme de 890 € a ainsi pu être récoltée. Elle sera envoyée à la Croix Rouge française-conflit Ukraine. ■



Chloé

Chloé Vesseron, passionnée de loisirs créatifs, fabrique des bijoux fantaisie, des bolas de grossesse, des peluches et d'autres objets décoratifs en bois. Elle fait aussi de la gravure laser. Dans sa vitrine de la rue du Four Vieux ou sur son site Internet, elle propose 500 articles différents. ■

<https://www.etsy.com/fr/shop/bleuverdon>



La vie au village

Ascension

Tradition respectée après deux ans d'absence pour raison de covid. Le comité des fêtes, avec à sa tête Brandon Bigotto, a organisé la fête de l'Ascension. Après la messe célébrée par le Père Joseph, les habitants étaient invités à partager le verre de l'amitié. On notait la présence de Claude Bondil conseiller départemental, Paul Audan vice-président de la DLVA, Benoît Gauvan maire d'Oraison, Pierre Bonnafoux maire de Puimichel, Séverine Reyne adjointe d'Entrevennes. L'après-midi, les boulistes ont disputé le challenge René Barras. Vingt-huit équipes de deux joueurs se sont affrontées un peu partout dans le village. Quatre ont disputé les demi-finales :

- P. Pettruchi et G. Chaubaud, V. et E. Mistral, J. Bousquet et C. Colin, R. Peirra - B. Guoin.

Le lendemain, c'est au Grand Pré que la fête se poursuivait avec le jeu provençal et l'aïoli. Quatorze équipes en jeu. Finalistes : L. Santoni, C. Jover, P. Bernier et B. Guoin. Onze équipes ont participé au concours de pétanque. Les finalistes sont T. et A. Bigotto et les deux Simon. ■



Bienvenue

Benoit Guoin et Hélène Buisson ont accueilli Natalia et sa fille Anastasia ainsi qu'Eugène, un Ukrainien venu assurer la traduction. Ces deux Ukrainiennes ont quitté Kiev bombardé début mars, laissant derrière elles leur famille. Elles sont logées par la commune dans un appartement spécialement rénové pour elles. ■



La vie au village

J.-Y. Roux

Comme il le fait tous les ans, notre sénateur, Jean-Yves Roux, est venu rencontrer l'équipe municipale du Castellet afin de s'informer sur le terrain des souhaits et des besoins spécifiques à chaque commune dont il est en charge. Tout cela afin d'avoir une bonne connaissance, toujours actualisée, du territoire qu'il représente au Sénat. ■



Drailles du Sud

Cette manifestation du moto-club de Sénas, réservée aux motos anciennes, est passée par Le Castellet. On a pu admirer une BMW avec side-car, une Saroléa belge, une Vélocette Thruyton ou encore une Cemec française. ■

Les seniors à l'hippodrome

Cette réunion réservée aux seniors avait été créée par l'ancienne communauté de communes ILO. Son principe a été maintenu par le CCAS d'Oraison et, tous les ans, une journée de fête, organisée autour d'un repas et d'un spectacle, permet à plusieurs centaines de personnes de se rassembler. Après deux ans d'empêchement pour raison de covid, les seniors des communes d'Oraison, Volx, La Brillanne, Le Castellet, Entrevennes et Saint-Maime ont pu se réunir à nouveau, le 17 juin, sur l'hippodrome d'Oraison. Six inscrits du



Castellet se sont donc retrouvés parmi 300 convives pour partager un repas préparé

en direct sur les grills et pour assister au spectacle humoristique de l'artiste marseillais

Zize du Panier. Rires, bonne humeur et parties de pétanque ont ponctué cette journée. ■

La vie au village

Tour cycliste

Fin juin, partait d'Oraison le nouveau Tour cycliste de Haute-Provence, prenant la relève de la course créée en 1964 par notre ancien maire René Barras. C'est donc tout naturellement que les 90 participants sont passés par Le Castellet lors de la première des trois étapes pour une distance totale de 235 kilomètres. ■



A.G. de Castellum

L'AG 2022 de Castellum s'est tenue le dimanche 26 juin après deux ans *en virtuel*. Certes, le bilan moral est modeste, compte tenu de la crise sanitaire. Pourtant, l'association n'a pas à rougir de ce qu'elle a fait pendant la crise du covid : édition d'un petit bulletin, préparation en amont de futures expositions et réalisations, mais également inauguration du conservatoire des outils ruraux qui attire de nombreux visiteurs. Sur le plan financier, Castellum dispose de plus de 6500 € de fonds propres qui permettent d'envisager la réalisation des projets en cours. Annie Giraud, présidente de Castellum, a rappelé les liens amicaux que Castellum partage avec les associations voisines, Rancure, les Amis des Mées et les Fileuses d'Oraison. Le conseil d'administration de Castellum s'est enrichi de la présence de Marie-Claude Dalquier, élue à l'unanimité. ■



La vie au village

Itardes fête des voisins

Le quartier des Itardes n'a pas failli à sa tradition en réunissant 32 personnes, le 2 juillet, pour un repas et un après-midi en toute convivialité et en toute amitié autour des tables dressées sur l'espace public décoré pour l'occasion. ■



Aillaud

Suite aux recherches généalogiques de Philippe Ligonesche pour Castellum, Pierre, Françoise et Jean ont découvert le parcours de leur grand-père, Flaurens Marie Léon Aillaud, né en 1873 à Puimichel, instituteur au Castellet, mort pour la France en 1915. Guidés par Philippe et Maryse Mistral (la mémoire du village), ils sont revenus sur les traces de leur ancêtre pour partager des souvenirs avec beaucoup d'émotion. ■

Annulation

Les Estivales de DLV Agglo, prévues du 12 juillet au 20 août, devaient proposer un spectacle au Castellet le 18 août, avec l'ensemble Pod'Sos de reprises world. Malheureusement, en raison des conditions météo déplorables juste à ce moment-là, il a fallu annuler la représentation. On n'a donc pas eu le spectacle... mais notre communauté d'agglo n'avait pourtant pas oublié notre village. Ce sera pour l'année prochaine. ■

Laura

Artiste, Laura Ciravégna s'inspire de la nature en utilisant les produits les plus écologiques possibles. Elle crée des tableaux personnalisés, des logos pour des entreprises ou des commandes adaptées aux envies de chacun. Elle a écrit et illustré un livre pour enfants : *Mon petit ours à la découverte du monde*, où le petit ours enseigne comment prendre soin de la planète. L'ouvrage est disponible sur Internet : www.osdivae.fr



La vie au village

Fête votive

La fête votive est une tradition au Castellet. Malheureusement, avec les restrictions sanitaires dues au covid, elle n'avait pas pu se dérouler l'année dernière. C'est donc avec la plus grande joie qu'on a pu la retrouver cette année les vendredi 8 et samedi 9 juillet. Elle a été organisée sous la houlette du comité des fêtes et de son président, Brandon Bigotto. Les festivités ont été lancées le vendredi soir à 20 h 30 sur la place du Barri avec le classique loto en plein air. Le lendemain, samedi, après les habituelles parties de pétanque dans le village en début d'après-midi et le non moins incontournable apéro servi en plein air devant la mairie, a eu lieu le repas nocturne autour des tables dressées sur la place du Barri. Au menu, une splendide jambalaya, suivie de salade, fromage, et dessert. Un régal selon les participants ! ■



Nuit noire

Conformément à l'engagement national du Grenelle de l'environnement, pour lutter contre la pollution lumineuse et les gaz à effet de serre et afin de réduire sa consommation électrique, la commune du Castellet a choisi de réduire l'éclairage public à compter du 1^{er} septembre 2022. L'extinction se fera de 23 h 30 à 5 h 30 en période hivernale et de minuit trente à 6 heures en période estivale. ■



La vie au village

Nouveau garage communal

On vous a donné des détails sur la globalité de cette opération à la page 8, dans les *Projets et réalisations*.

La première tranche des travaux consistait à démolir tout le bâti existant (vieux murs hors d'état) et à débarrasser les déblais. Elle a été confiée à l'entreprise Bigotto pour un montant d'environ 12 000 €. Ces travaux ont nécessité la fermeture temporaire de la voie montante dans le village afin d'établir un périmètre de sécurité pendant la phase de démolition par les engins mécaniques. Cela n'a pas eu d'incidence, puisque deux autres accès sont restés parfaitement opérationnels pendant les travaux qui n'ont duré que quelques jours. ■



Bours' O Vert

Passer la branche à ton voisin... grâce à Bours' O Vert, une plateforme gratuite pour mettre en relation les professionnels, les communes, les agriculteurs, les particuliers et tous les acteurs en charge d'un espace végétalisé.

Vous offrez ou vous cherchez broyat, sciure, copeaux, feuilles mortes, tontes, fumier, bois de chauffe mais aussi broyeur : choisissez *Bours' O Vert* pour votre petite annonce en allant sur le site internet de l'organisme !

Un espace documentaire donne



également des informations sur le broyage et le paillage et l'utilisation des résidus végétaux au jardin. La plateforme peut accueillir des annonces de don, prêt ou vente

de broyeur ! C'est un moyen efficace de mise en relation des utilisateurs. Cette plateforme est soutenue en particulier par DLVAgglo www.boursovert.org ■

La vie au village



Halloween 2022 les monstres sont de retour

Dimanche 30 octobre en début d'après-midi. C'est la terreur sur la place du village. Des monstres en tout genre courent, volent, apparaissent, disparaissent. Ils se rassemblent et font craindre, à la population, les pires événements à venir. Eh oui ! c'est Halloween. Et grâce au comité des fêtes et à son président Brandon Bigotto, une nouvelle fois, c'est la fête des petites sorcières et des petits sorciers, des squelettes épouvantables, des vampires, des zombies et de toutes sortes d'autres individus issus de nos pires cauchemars. La horde effrayante se répand dans toutes les rues, dans tous les quartiers pour aller quémander quelque douceur, quelque bonbon, quelque friandise. Et gare à celui qui n'aurait pas prévu ce passage infernal. Il est sûr d'être voué au pire des sorts ! Ça ne rigole pas, du côté de ce genre de monstres ! Bien sûr, une telle course effrénée, ça creuse. Le hasard faisant bien les choses, le comité des fêtes a justement prévu un copieux goûter capable de rassasier ces avides gloutons et d'étancher leur soif, sinon de sang frais, du moins de bons jus de fruits. Et en fin d'après-midi, ouf ! tous ces monstres sont retournés dans leur antre. ■

La vie au village

12^e repas des seniors

Samedi 3 décembre 2022 : comme l'an dernier, une quarantaine de seniors ont répondu à l'invitation de la municipalité du Castellet. Tout ce beau monde s'est retrouvé à midi chez Agnès et Michel, au restaurant Le Grand Pré. La traditionnelle photo de famille en extérieur n'a pas pu se faire cette année en raison d'une pluie battante, mais les sourires étaient bien sur toutes

les lèvres. C'est donc la douzième fois que cette belle manifestation de reconnaissance envers les aînés du village a pu se tenir. La bonne humeur et une ambiance chaleureuse étaient de la partie. Et bien sûr, comme c'est maintenant devenu une solide habitude, les participants ont été accueillis au milieu de la salle de restaurant avec le verre de l'amitié et avec...



... de délicieuses bouchées feuilletées aux escargots en persillade, des quiches et autres amuse-bouche.



Juste de quoi permettre de commencer les conversations dans la joie et la bonne humeur.



Agnès veillait à ce que tout le monde ait un verre suffisamment rempli (car parler donne soif).



Et le deuxième adjoint, Louis Mistral, distribuait les glaçons... ici à la première adjointe Hélène Buisson...



... qui, bien sûr, n'a pas manqué de rejoindre le maire Benoit Gouin pour trinquer à un avenir radieux.



Au début du repas, Benoit, Hélène et Louis ont accueilli les invités, et honoré les disparus de l'année.



Après quoi, le festival des mandibules a pu commencer tout autour...



... des trois longues tables disposées en U dans la grande salle du restaurant.



Service assuré par Michel et Agnès, avec l'aide d'un serveur improvisé, dans les pas de son grand-père.



À voir l'appétit des convives, on peut affirmer que les seniors tiennent la forme.



Car les assiettes sont toujours reparties vides (entre amis, on peut s'autoriser à les saucer avec du pain)...



... que ce soit pour les entrées ou pour les plats de résistance.



Entre deux plats, l'ancien maire Henri Garcia avait à raconter au nouveau des choses pas vraiment tristes !



Enfin, Michel a fait le tour des tables pour servir les desserts concoctés par sa tendre moitié.

12^e repas des seniors (suite)



Et, comme d'habitude, Louis Mistral a offert ses "infusions" maison aux plantes... pour finir en beauté.



Coup de chapeau à un jeune garçon très serviable qui s'est proposé de lui-même pour aider papy.

LES PLATS PROPOSÉS AUX SENIORS



En entrée, les convives ont pu apprécier un savoureux feuilleté au saumon bien entouré et bien présenté...

... après quoi, ils avaient le choix entre une baudroie au safran et sa ribambelle d'accompagnement...

... ou une joue de porc confite et sa farandole de légumes en garniture.

Bien sûr, chez Agnès et Michel, au Grand Pré, on ne termine pas un repas sans fromage...

Puis, une tatin de pommes-chantilly-glace-pâte de coing, plus des mandarines et des papillotes.



Un colis pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer

La mairie a pensé aux seniors qui n'ont pas eu la possibilité de se rendre jusqu'au restaurant. Ils ont reçu un petit colis de gourmandises de Noël (version pour une ou pour deux personnes) emballé dans un sac de dépannage (repliable dans une pochette) réutilisable pour faire ses courses. Ce sac en tissu a été bénévolement confectionné sur place, au Castellet, par les petites mains habiles de Mireille Machu.



La vie au village

Cérémonie du 11-Novembre

Vendredi 11 novembre 2022 : plusieurs dizaines de villageois se sont retrouvés à 10 heures devant la mairie, afin de former un cortège dans le village pour se rendre jusqu'au monument aux morts, et commémorer l'armistice de 1918. Le maire, Benoit Gouin était entouré de Marcel Avargues, représentant la section locale des anciens combattants, de M. Sondej pour les médaillés militaires, du major de la gendarmerie d'Oraison David Le Tirant, ainsi que des adjoints Hélène Buisson et Louis Mistral. ■



Le cortège prend son départ sur la place de la mairie avec, en tête, les enfants du village portant les gerbes de fleurs.



La première gerbe, celle de la commune du Castellet, est déposée par le maire Benoit Gouin et des enfants...



... la seconde est celle offerte, comme chaque année, par les anciens combattants, avec Marcel Avargues.



Après les discours, la population a égrené, un à un, les noms des soldats tombés au champ d'honneur.



Enfin, les enfants du village se sont réunis devant le monument aux morts pour le devoir de mémoire.

La vie au village

Vélo Passion

Créé en 2017 par Agnès et Michel Mazzaro, *Castellet Vélo Passion* compte une trentaine de licenciés dont vingt-cinq jeunes de 7 à 16 ans qui peuvent pratiquer le VTT, le cyclocross ou le vélo de route. Sept font de la compétition avec de très beaux résultats. Evan Nervi a remporté le Trophée régional des jeunes vététistes (catégorie pupille). Simon Gouin et Angelina Nervi sont champions

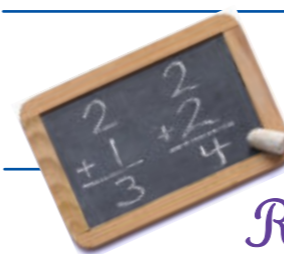


PACA. Enio Mazzaro et Théo Guillermin sont premier et deuxième du Kid Roc poussin (sur 250 participants) dans le cadre du Roc d'Azur. Ces victoires sont le fruit de l'invest-

tissement des jeunes, des encadrants et des parents disponibles. Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi et le samedi matin. Renseignements au : 04 92 79 81 91 ■

Décos de Noël

Nous avons l'habitude, depuis des années, de voir notre village s'illuminer (sobrement grâce aux leds) de façon festive à l'approche des fêtes. Cette année, nos employés municipaux ont réalisé eux-mêmes d'autres décorations (avec capteurs solaires) dans tous les quartiers du village. Ils ont même installé une boîte aux lettres pour le père Noël devant la mairie. Et ils ont décoré le devant de leur résidence. Merci à eux pour toutes ces attentions. ■



La rentrée 2022

Regroupement Pédagogique du Val de Rancure

Le Castellet

Enseignante : Adeline Jaofeno
Nombre d'élèves : 19
Répartition :
3 en petite section
7 en moyenne section
9 en grande section
Personnel :
Karine Gouin, Atsem
Laetitia et Marie-Pierre
veillent sur les petits à la
cantine ou à la garderie. ■



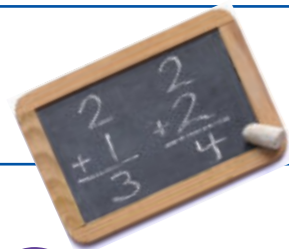
Entrevennes

Enseignante : Floriane Mariaud
Nombre d'élèves : 14
Répartition :
5 en CM1
9 en CM2
Personnel :
Ludivine Blanc et Dominique
surveillent la cantine
et la garderie. ■

Puimichel

Enseignante : Christelle Supper
Nombre d'élèves : 16
Répartition :
2 en CP
6 en CE1
8 en CE2
Personnel :
Virginie Plauchud assure
la cantine,
Claudine Fournel, la garderie. ■





La vie à l'école

Carnaval des écoles

Ce 1^{er} avril, les Petaçons* ont entraîné les écoliers du Val de Rancure dans les rues du village pour célébrer Carnaval, au rythme des galoubets-tambourins et des percussions. Ils font partie d'une association pour l'enseignement de la langue d'Oc, et sont intervenus une journée dans chaque école pour préparer Carnaval. Les trois enseignantes Ludivine, Laure et Stéphanie avaient invité les familles à participer à la fête qui a commencé dans les rues du Castellet. Après une bataille de confettis sur la place du Barri, la troupe est allée dans la cour de la maternelle où les musiciens ont raconté l'histoire de Caramentran. Les petits ont interprété la chanson *Joan Petit que dança*, ont dansé la ronde de Saint-Véran puis une farandole devant les parents et grand-parents. Daryana, Nicolas et Nadia, les enfants ukrainiens accueillis à l'école du Castellet et d'Entrevennes, ont participé à cette joyeuse rencontre.

* mot occitan (prononcer pétassoun) signifiant baillons, lambeaux, mais également arlequins.



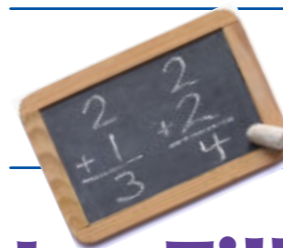
Vive les livres

À l'initiative de la bibliothèque du Castellet, les élèves de l'école maternelle se sont rendus à Manosque pour la fête du livre jeunesse organisée par l'association Éclat de Lire en partenariat avec le réseau des médiathèques de la DLVA. Le matin, les enfants ont participé à un atelier avec Jeanne Ashbé. Ludivine Werner, l'enseignante, leur avait fait découvrir un album de cette autrice et illustratrice : *Tous les petits*. Après le pique-nique, un autre atelier autour du livre *Hariki* a accueilli les petits avant qu'ils écoutent *LiLeLaLoLu*, spectacle proposé par la compagnie Voix Off.



Stage de voile

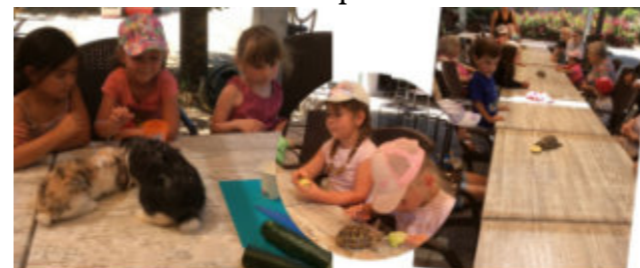
Les enfants des écoles d'Entrevennes et de Puimichel ont eu droit à trois jours de stage de voile où ils ont appris à diriger les optimistes et à gréer les bateaux. Ensuite, ils ont bénéficié d'une initiation au paddle et aux optimistes, pour terminer par une balade en canoë avec construction de cabane en canoë pour se protéger de la pluie...



La vie à l'école

Les Tilleuls

Le 14 juin les enfants du Sivu ont été conviés à partager un grand moment de convivialité avec les résidents de l'EHPAD Les Tilleuls autour de divers animaux domestiques.



Fête des écoles

Les élèves du Regroupement Pédagogique du Val de Rancure se sont retrouvés au Castellet pour présenter leur traditionnel spectacle de fin d'année. Les enfants ont invité le public à un voyage tout autour de la Terre. Les petits de la maternelle ont dansé le flamenco, des chants du Maroc et de Chine. Les plus grands de Puimichel ont embarqué dans un avion, destination les Indes, les États-Unis et Paris avant que ceux d'Entrevennes partent saluer la Reine en Angleterre. Ensuite, les spectateurs ont applaudi les exercices d'accrolym réalisés par les écoliers. Pour terminer, la chanson *Les enfants du monde* a été reprise à l'unisson par tous les bambins. Enfin, petits et grands ont partagé un moment de convivialité attendu depuis bien longtemps avec gâteaux, friandises et jus de fruits. Les élus des trois villages ont salué ce travail et l'implication des enseignantes qui s'envolent, la rentrée prochaine, vers de nouveaux horizons.

Triple départ

Benoit Guoin, président du SIVU, a remercié les trois institutrices qui ont quitté leur poste en fin d'année scolaire. Stéphanie Lelièvre n'est restée qu'une seule année à Entrevennes. *Elle a fait preuve de professionnalisme, avec une classe pas toujours facile*, reconnaît Benoit. Laure Corvaissier est restée cinq ans à Puimichel. *Elle a apporté sa touche personnelle en montant des projets pédagogiques tels que les stages de voile* explique l'élu. Enfin Ludivine Werner est arrivée au Castellet en 2014, *elle a connu deux écoles, deux présidents du SIVU. Elle a reçu la visite d'une ministre dans sa classe. Ce fut un plaisir de travailler ensemble, pour le bien des élèves avant tout*. Pour terminer, Benoit a souhaité à toutes trois une bonne continuation dans leur vie et leurs projets. Signalons enfin que Patricia, qui travaille à l'école de Puimichel, a pris sa retraite. À elle également, tous nos souhaits de beaux projets à venir.



Fête des écoles 2022



René Barras...



René Barras a été maire du Castellet du 21 mars 1965 jusqu'au 24 novembre 2002, date de sa mort. Pour la photo de sa dernière campagne électorale, René Barras a tenu à poser devant son village, Le Castellet.

24 novembre 2002 : après quelques semaines d'hospitalisation suite à une longue maladie, René Barras s'éteignait à 74 ans, laissant Le Castellet orphelin de l'enfant du pays et du maire qu'il fut durant 37 ans, la moitié de sa vie.

Entré comme dessinateur chez EDF, il accomplit sa carrière professionnelle au sein de cette entreprise comme représentant du personnel puis représentant permanent du syndicat Force ouvrière. Car toute sa vie il souhaita se mettre au service de ses concitoyens en prenant de multiples responsabilités syndicales et politiques. Ainsi fut-il, tout à la fois ou successivement, non seulement maire du Castellet de 1965 jusqu'à sa mort, mais aussi secrétaire fédéral du parti socialiste, sénateur suppléant de Fernand Tardy, conseiller régional et vice-président du Conseil régional chargé des communes rurales, président du syndicat départemental d'électrification, président de la communauté de communes du Val de Rancure.

Il fut aussi un sportif accompli, ancien coureur cycliste qui a toujours soutenu passionnément cette spécialité. En particulier, il a présidé pendant quarante ans le comité cycliste des Alpes de Haute-Provence et il a lancé le Tour des Alpes de Haute-Provence dès les années 60. Avec son club cycliste, l'AC d'Oraison, il organisait tous les ans, lors de la fête de



René Barras a reçu au Castellet son ami François Mitterrand avant qu'il soit candidat à la présidence de la République. Puis, devenu président, François Mitterrand a remis la Légion d'honneur à René Barras à l'Élysée.

... vingt ans déjà !



Le vélo, l'autre passion de sa vie : ici il commente la course annuelle de l'Ascension au Castellet.

l'Ascension, une course cycliste au Castellet et il était apprécié par tous les clubs de Provence (tant par les dirigeants que par les coureurs) pour sa connaissance remarquable de ce sport, mais aussi pour sa générosité, son sens de l'organisation, sa gentillesse sans faille et son respect de tous. Des qualités qu'il a toujours montrées de la même façon dans toutes ses activités.

Parallèlement, avec son amour pour son terroir et pour les gens qui ont travaillé cette terre, il avait lancé, dès les années 1990, avec le concours de son ami d'enfance André Laurent, l'idée d'une association de sauvegarde du patrimoine, mais personne, à cette époque, n'avait eu assez de temps libre pour s'en occuper. Ce n'est qu'en 2007, que naquit l'association Castellum et qu'elle put mettre en œuvre plusieurs projets que René Barras déjà avait imaginés. Dans le même esprit de générosité et de partage, René Barras

avait souhaité que sa maison familiale revînt à la commune du Castellet pour accueillir les associations du village. En 2007 eut lieu l'inauguration du bâtiment totalement réhabilité devant plus de 150 personnes. Henri Garcia, son successeur à la mairie, et Jean-Louis Bianco, président du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, ont dévoilé une plaque souvenir apposée sur la façade. Aujourd'hui Castellum et le comité des fêtes ont leur siège dans ces locaux.

Mais le plus important, pour lui, fut d'amener son village dans le XXI^e siècle avec un maximum d'atouts et un maximum d'attraits. C'est-à-dire rendre Le Castellet agréable à vivre. Pour cela il a poursuivi l'œuvre de son prédécesseur, Germain Allard, avec une politique volontaire pour doter son village de nombreux logements sociaux permettant à de nombreuses familles de venir s'installer et de pouvoir mettre leurs enfants à l'école. Et, là encore, il fit œuvre de visionnaire en créant un regroupement pédagogique avec Puimichel (Entrevennes a rejoint plus tard cette structure de proximité). Pendant ses mandats il a aussi renforcé les réseaux d'eau potable, il a créé une station d'épuration pour en finir avec les rejets dans le lit du Rancure, il a créé une réserve d'eau (le lac collinaire), il a fait enterrer tous les fils électriques si disgracieux, il a construit une salle des fêtes. Bref, il a modernisé Le Castellet.

Décorations de René Barras

Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports
Chevalier dans l'Ordre national du Mérite
Chevalier de la Légion d'honneur



Le 24 novembre, notre maire Benoit Gouin, entouré de membres du conseil municipal et d'Henri Garcia, ancien maire, a marqué le souvenir de la commune en fleurissant la tombe de René Barras pour les 20 ans de son décès.

Le Castellet...

La longue crise du covid – qui n'est toujours pas terminée – a privé la France pendant plus de deux ans de nombreuses manifestations culturelles. L'association Castellum n'a pas été épargnée et, depuis la fin des commémorations du centenaire de la guerre de 14-18, elle avait uniquement pu inaugurer, avec la mairie, l'espace de découverte des outils agricoles anciens qui a naturellement trouvé une place de choix dans le *Jardin de Clément*.

Samedi 12 et dimanche 13 novembre 2022, Castellum a donc pu organiser enfin une

exposition sur le thème de la vie au village dans les années 1920-1930. Cette exposition s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles dans la salle polyvalente du Castellet. Elle a permis d'accueillir un public nombreux (plus de 150 visiteurs) et curieux de découvrir un mode de vie complètement oublié, bien plus ancré dans le terroir qu'il ne l'est de nos jours. Cela a également été l'occasion de retrouver des histoires de famille grâce aux recherches effectuées aux Archives par la nouvelle équipe de Castellum sous l'égide d'Annie Giraud, sa présidente.



Pour inaugurer cette nouvelle exposition, Castellum avait choisi d'accueillir le public dès samedi...



... avec le verre de l'amitié servi en extérieur pour profiter de cet été indien.



À l'intérieur, la salle avait été installée avec des sièges pour accueillir les visiteurs les plus âgés.



Les panneaux étaient accrochés en ordre logique pour bien aider à comprendre cette décennie.



Des tableaux de recensement et des listes de métiers ont particulièrement attiré l'attention des visiteurs



Parallèlement, une présentation de vieux cahiers et de matériel scolaire a rappelé la mémoire de Jules Ferry.

... en 1920-1930



Philippe, Mireille, Catherine, Claudine et Annie, la présidente de Castellum... l'équipe organisatrice de cette nouvelle expo est ici au complet.



Notre maire Benoit Gouin, n'a pas été le dernier à s'intéresser de très près au quotidien de nos aïeux.



Devant une reconstitution de classe, Annie, Catherine, Claudine et Philippe font déjà le point sur leur expo.



Des ouvrages publiés par Castellum ont trouvé acquéreurs et un livre d'or était à disposition.



Une vitrine présentait quelques objets courants dans les salles de classe de ces années 20-30.



Une maîtresse, un écolier, un boulier, une carte de géographie et un tableau noir, voilà l'école en 1920.



De vieux livres et cahiers, des outils d'écriture et un diplôme du certificat d'études étaient exposés.

Le Castellet...

La réussite de cette exposition n'a été possible qu'avec le prêt de nombreuses photographies anciennes que détiennent toujours des familles du Castellet ainsi que d'autres familles qui ont quitté notre village mais qui ont pu être contactées pour l'occasion. Il a ainsi été possible de mettre un visage sur des noms inscrits sur la liste du recensement de 1921, même si, bien sûr, tout le monde n'a pas pu être retrouvé. Certes,

une telle collecte est un travail de fourmi, mais sans elle, point d'exposition. Autre travail de longue haleine, les recherches auprès des Archives départementales ainsi qu'à la mairie de notre commune pour retrouver des documents anciens permettant de vérifier les propos avancés. Enfin, une troisième source de renseignements a pu être trouvée auprès des passeurs de mémoire qu'ont été André Laurent



Hommage aux passeurs de mémoire.



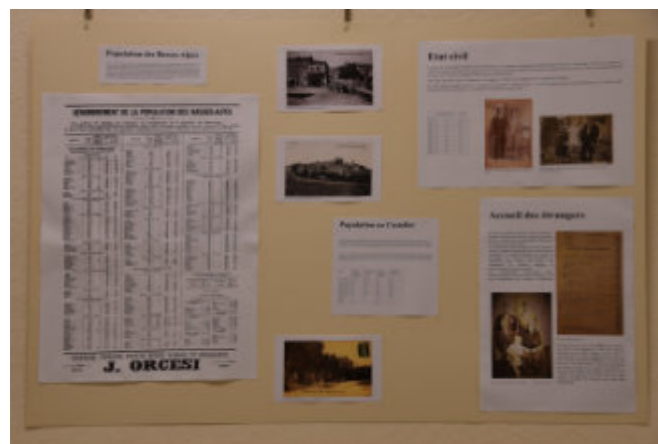
Le terroir et le village dans les années 1920.



Le recensement de 1921 mentionne tous les habitants.



Et les familles ont prêté beaucoup de photos.



Analyse des chiffres du département...



... et des événements marquants de la vie du village.

... en 1920-1930

et Clément Giraud. Tous deux ont laissé des témoignages de première main sur la vie de tous les jours telle qu'elle était encore dans leur prime jeunesse. Grâce à eux, on a pu passer ainsi des données chiffrées, certes parfaitement vérifiables, mais froides, à de savoureuses anecdotes pleines de vie. Le succès remporté par cette exposition a largement payé les organisateurs de leur travail.

Des représentants d'associations amies, des visiteurs venus d'Oraison ou des Mées ont apprécié. Des enfants ont adoré le petit atelier d'écriture à la plume sergent major installé pour l'occasion : une découverte pour ceux qui, aujourd'hui, ne connaissent que le stylo à bille ou le feutre. Toutes les conditions sont donc réunies pour renouveler l'expérience. Quel sera le thème de la prochaine exposition ?



La vie en 1920, c'étaient aussi les vers à soie et la chasse.



On avait alors des habits de semaine et du dimanche.



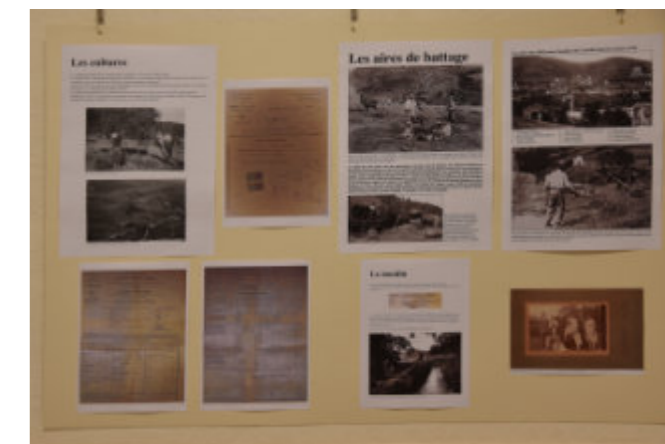
L'école en 1920... et déjà des photos de classe !



Et bien sûr, pas de vie paysanne sans animaux !



Puis sont arrivées les voitures à moteur.



Enfin : les travaux des champs étaient essentiels à la vie.

Santons de pastorales

Les crèches familiales relèvent, en Provence, d'une tradition populaire, au point que même les non-croyants n'hésitent pas à en dresser une chez eux. Les santonniers ont su représenter les vieux métiers disparus et les petites gens de la Provence éternelle. Un coup de génie ! Leur profession est d'ailleurs inscrite, depuis 2021, à l'inventaire français du patrimoine immatériel. Ils ont évoqué des personnages célèbres tels que Mistral, Fernandel, Raimu, Pagnol et même le professeur Raoult. Ils ont représenté des scènes de farandole, des parties de belote ou de pétanque, la cueillette des olives, le ramassage des lavandes, etc. Il existe tellement de modèles de santons, que chacun peut faire une crèche bien différente de toutes les autres. Pourtant, dans cette diversité, certains personnages sont en quelque sorte incontournables : ils représentent des figures emblématiques de la Provence qu'on retrouve d'ailleurs dans les différentes pastorales*.

Les bergers

Représentants du pastoralisme, les bergers évoquent, avec leurs moutons, les transhumances qui se faisaient autrefois à pied par les drailles réservées à cet usage depuis l'époque de la reine Jeanne.

Les bohémiens

Ce sont les méchants de la crèche. Le bohémien est vêtu de couleurs criardes et porte un couteau. La bohémienne tient un tambourin à la main. Il y a quelques années, ils avaient enlevé un enfant, Chicoulet. Dans la Pastorale tout s'arrange à la fin : cet enfant retrouve son père aveugle qui récupère la vue pendant que le bohémien et la bohémienne jurent de ne plus voler.

L'aveugle et son fils

L'aveugle marche, guidé par son plus jeune fils, Simon. Il a perdu la vue d'avoir trop pleuré l'enlèvement de son fils aîné.

Le meunier

Barnabèu, le meunier, forme, dans son moulin, « la plus belle famille avec son son âne, son chien, sa femme, sa fille et... son sac de farine », ainsi qu'il le chante dans la Pastorale Maurel.

Le rémouleur

Le rémouleur, Pimpara, passe, de village en village, pour aiguïser les couteaux en buvant un bon petit coup de rouge entre deux couplets de sa chanson... pour se donner de la force, affirme-t-il.

Les trois valets de ferme

Pistachié aime bien la bouteille. Un peu naïf et poltron, grand coureur de jupons, il porte deux paniers emplis de vivres. Jijè, de son côté, bégaie. Négligé, il porte un pantalon pourvu d'une seule bretelle et se promène avec une lanterne dans une main et un seau dans l'autre. Bartoumiéu, de berger qu'il était dans la pastorale Maurel, a été transformé, par les santonniers, en valet qui apporte de la morue et des boudins.

Le ravi

C'est l'idiot du village, homme fruste qui n'a rien à offrir, mais qui s'émerveille, mains en l'air, de la naissance annoncée. Parfois il est représenté à la fenêtre d'une maison ou d'un moulin.

Grasset et Grasseto

C'est le premier couple de vieux : toujours amoureux, ils se promènent, bras dessus bras dessous, protégés par un grand parapluie rouge. Ils apportent généralement la pompe à l'huile.

Jourdan et Margarido

Jourdan, le bourgeois, est habillé avec soin et porte de nombreux gilets superposés pour se préserver du froid. Sa femme est l'acariâtre Margarido, généralement assise sur un petit âne gris. Elle passe son temps à râler.

Roustido

Roustido, l'ancien notaire, est l'ami du couple Jourdan-Margarido. Un peu sourd, il se promène lui aussi avec une lanterne à la main.

Le maire

Avec son haut-de-forme, son costume sombre, son écharpe tricolore et son parapluie, il représente la laïcité et la République française.

Le tambourinaire

Personnage incontournable de la crèche provençale, il entraîne tout le petit peuple des santons dans une joyeuse fête au son du galoubet et du tambourin.

* Les pastorales sont des pièces de théâtre populaires écrites en langue provençale, en partie chantées, représentées au moment de Noël. La plus célèbre est la Pastorale Maurel, créée à Marseille en 1844, mais de nombreuses autres ont vu le jour dans bien des villages, à l'instar de la Pastourala de la Valèia écrite à Barcelonnette en 1932.

Les noms expliqués

Noms

Barbabèu : Barnabé.
Jijè : diminutif de Jousè (Joseph).
Benvenu : Bienvenu.
Bartoumiéu : Barthélemy.
Margarido : Marguerite (fleur et prénom).
Jourdan : nom de famille provençal.

Surnoms

Chicoulet : très petit coup de vin.
Pimpara : bien attifé.
Pistachié : homme passionné par les femmes.
Grasset-Grasseto : un peu gras (masc. et fém.).
Roustido : rôtie à l'huile d'olive, ail et anchois.

Texte et dessins : Lou Castellian



Almanach castellian

Croquants aux amandes

Cette recette provençale traditionnelle est parfaite pour accompagner un café ou pour un thé l'après-midi. Les croquants (appelés casse-dents à Marseille) se consomment toute l'année.



Ingrédients :

250 g d'amandes entières
400 g de farine
200 g de sucre en poudre
3 œufs entiers
2 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
1 jaune d'œuf

Préparation :

- Battre trois œufs dans un saladier.
- Verser le sucre en pluie en continuant de battre au fouet.
- Rajouter les autres ingrédients et pétrir soigneusement le tout pour former une boule.
- Rouler cette boule pour en former deux boudins légèrement aplatis.
- Badigeonner au jaune d'œuf.
- Cuire 40 minutes au four à 200 °C.
- Dès la sortie du four couper les boudins en tranches d'un centimètre de large environ.
- Repasser 5 minutes au four pour sécher les croquants. Surveiller pour ne pas laisser trop brunir.

Nota : ces petites pâtisseries peuvent se conserver plusieurs mois dans une boîte métallique bien fermée.

Quel est le comble...

- Pour la femme d'un torero ?
- C'est dormir sur ses deux oreilles.
- Pour un éleveur de poules
- C'est se faire plumer.
- Pour un pompier ?
- C'est se faire incendier par sa femme.
- Pour un cuisinier ?
- C'est ne pas être dans son assiette.
- Pour un électricien ?
- C'est pêter les plombs.
- Pour un obèse ?
- C'est faire un bide.
- Pour un jardinier ?
- C'est travailler comme un gland.
- Pour un magicien ?
- C'est oublier sa baguette chez le boulanger.
- Pour un facteur ?
- C'est être un peu timbré.

Expressions

Quelques expressions bien françaises impossibles à traduire mot à mot dans une autre langue :

- Être aimable comme une porte de prison.
- Couper les cheveux en quatre.
- Ça ne casse pas des briques.
- Ça vous en bouche un coin.
- On n'est pas sorti de l'auberge.
- Sauter du coq à l'âne.

Calendrier scolaire

VACANCES SCOLAIRES 2022-2023

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Prérentrée des enseignants	Mercredi 31 août 2022		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : jeudi 1er septembre 2022		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : vendredi 21 octobre 2022 Reprise des cours : lundi 7 novembre 2022		
Vacances de Noël	Fin des cours : vendredi 16 décembre 2022 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2023		
Vacances d'hiver	Fin des cours : vendredi 3 février 2023 Reprise des cours : lundi 20 février 2023	Fin des cours : vendredi 10 février 2023 Reprise des cours : lundi 27 février 2023	Fin des cours : vendredi 17 février 2023 Reprise des cours : lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps	Fin des cours : vendredi 7 avril 2023 Reprise des cours : lundi 24 avril 2023	Fin des cours : vendredi 14 avril 2023 Reprise des cours : mardi 2 mai 2023	Fin des cours : vendredi 21 avril 2023 Reprise des cours : mardi 9 mai 2023
Vacances d'été	Fin des cours : vendredi 7 juillet 2023		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les classes vacilleront les jeudi 18 mai et vendredi 19 mai 2023.

Almanach castellian

Humour



Sagesse populaire

Les vieux dictons n'avaient pas trait qu'aux saisons mais aussi à la vie courante avec une sagesse populaire souvent teintée d'un humour très provençal.

- **On dit d'un menteur :**
« Il assurerait sans bouger que le feu a pris à la fontaine. »
- **On dit d'une évidence :**
« Chien mort ne mord plus. »
- **On dit à propos du temps qu'il fera :**
« Étoiles voilées dans un ciel sans nuages : signe d'orage. »
- **On dit à propos de l'amitié :**
« Grandes amitiés viennent souvent de grands ennuis. »
- **On dit à propos de l'amour :**
« Bien malade qui n'est pas amoureux. »

Expressions d'ici

Se faire des bougnettes :

Se faire des taches de gras.

Être empégué :

Avoir trop bu d'alcool.

Être bien fatigué :

Être à l'article de la mort.

Qué santi belli :

Quel empoté !

Donner de l'air à quelqu'un :

Ressembler à quelqu'un.

Quelle arapède (nom provençal de la patelle) :

Quelle personne dont on ne peut se débarrasser !

Tuer un âne à coups de figures :

Effectuer une tâche avec une extrême lenteur.

Chercher garouille à quelqu'un :

Chercher querelle à quelqu'un.

Les zézettes d'Hélène

Cette recette de dessert ou de goûter de fête nous a été donnée par Hélène Buisson. Facile à réaliser, quasiment inmanquable et très festive, elle fera assurément le bonheur de vos invités.



Ingrédients :

1 kg de farine
1 sachet de levure
2 verres de sucre
2 verres d'huile
1 petite bouteille de vin blanc (25 cl)
Un peu de fleur d'oranger
Sucre roux

Préparation :

- Mélanger tous les ingrédients puis pétrir jusqu'à obtenir une boule.
- Faire des boulettes puis les aplatir.
- Enrouler la pâte sur elle-même afin de former des cigarettes, les enduire de sucre roux.
- Les mettre dans un plat puis cuire au four th. 180 °C ou 200 °C pendant environ 20 minutes.
- Sortir les zézettes du four. Appeler les convives et commencer la fête. Conseil : en manger quelques-unes avant qu'il n'en reste plus.

Almanach castellian

Blagues

- Vous prédisiez l'avenir !
Vous pouvez me dire le futur ?
- Mais bien sûr.
De quel verbe ?

La théorie, c'est quand on sait tout et que rien ne fonctionne.
La pratique, c'est quand tout fonctionne et que personne ne sait pas pourquoi.

- Deux places, s'il vous plaît.
- Pour Dom Juan ?
- Non. Pour moi.

- Chef, votre homard-surprise a un goût de betterave.
- Oui, monsieur. C'est la surprise.

Dans une ferme, un coq saute sur la table et contemple tristement un coq au vin :
- Ah, soupirez-t-il, c'est bien vrai que l'alcool tue !

- La bouillabaisse ? Trente euros.
- Oh ! alors, elle est plutôt en hausse.

À la terrasse d'un café, le garçon demande :
- Et pour ces messieurs ?
- Deux pastis, dit le premier.
- Pour moi aussi, deux pastis, dit le second.

Chez le dentiste, une maman supplie son petit garçon :
- Sois sage, mon chéri, ouvre la bouche et fais Haaaa... pour que le monsieur puisse enlever ses doigts...

Dans un restaurant :
- Garçon ! Est-ce que vous servez des nouilles ?
- Bien sûr monsieur, ici on sert tout le monde.

Un monsieur très radin dit à ses enfants :
- Si vous êtes gentils ce soir, je vous montrerai la photo de quelqu'un qui mange de la glace.

Quiz végétal

1 - **Quelle science étudie les végétaux ?**

- A La physiologie
- B L'éthologie
- C La botanique

2 - **Où pousse l'edelweiss ?**

- A Au bord de mer
- B En montagne
- C Dans les marécages

3 - **Qu'est-ce qu'une plante mellifère ?**

- A Une plante dont les abeilles font du miel
- B Une plante riche en fer
- C Une plante hautement toxique

4 - **Qu'est-ce qu'une plante sempervirente ?**

- A Une plante rampante
- B Une plante qui garde son feuillage toute l'année
- C Une plante qui a besoin d'une forte humidité

5 - **À quelle famille appartiennent le thym, la marjolaine, l'origan, la sarriette, le romarin ?**

- A Les lamiacées
- B Les apiacées
- C Les astéracées

6 - **Quelle plante est cousine du genévrier ?**

- A Le câprier
- B Le cade
- C Le poivrier

7 - **La fleur de quelle plante est-elle comestible ?**

- A Le colchique
- B Le muguet
- C Le plantain

8 - **Quelle est la couleur du coquelicot ?**

- A Bleu
- B Blanc
- C Rouge

9 - **Quelle plante est cousine de la lavande ?**

- A Le thym
- B Le bleuet
- C Le lin

10 - **Quel arbre est cousin de l'amandier ?**

- A Le pêcher
- B Le noyer
- C Le noisetier

Réponses du Quiz :
Question 1=C / question 2=B / question 3=A / question 4=B / question 5=A /
question 6=B / question 7=C / question 8=C / question 9=A / question 10=A

Almanach castellian

Énigmes

- A - Je commence la nuit et je termine le matin.
Qui suis-je ?
- B - Quand je suis frais, je suis chaud.
Qui suis-je ?
- C - Je ne respire jamais, mais j'ai beaucoup de souffle.
Qui suis-je ?
- D - Quel est l'enfant de mes parents qui n'est pourtant ni mon frère ni ma sœur ?

Solutions : A : la lettre N / B : le pain / C : le sèche-cheveux / D : c'est moi-même

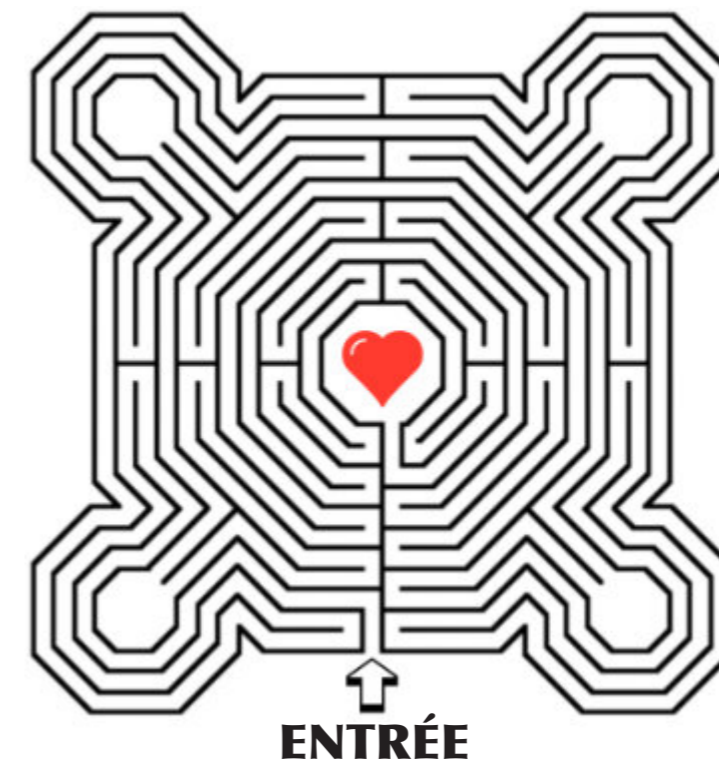
Mots en tranches

Trouvez huit noms de lieux de notre département décomposés chacun en trois cases.

EVEN	CE	PUI	QUE
REV	SIS	RE	ERT
RON	DU	RAN	MOUS
PIER	CHEL	NOS	ENTR
MA	NES	ERS	RAN
CU	TI	TE	MI

Solutions : MANOSQUE - SISTRON - PUMICHEL - ENTREVENNES -
MOUSTIERS - RANCIERE - DURANCE - PIERREVERT

Labyrinthe



Questions

I - **Avec quoi le fromage de Banon est-il fait ?**

- A - Du lait de vache
- B - Du lait de chèvre
- C - Du lait de brebis

II - **Et avec quoi est-il enveloppé ?**

- A - Des feuilles de châtaignier
- B - Des feuilles de noisetier
- C - Des feuilles de noyer

III - **Quelle est la spécialité de Sisteron ?**

- A - Le cochon sauvage
- B - Le chevreuil
- C - L'agneau

IV - **Dans quelle commune se trouve la Roche Amère ?**

- A - La Brillanne
- B - Volx
- C - Villeneuve

V - **Quel grand écrivain est natif de Manosque ?**

- A - Jean Giono
- B - Marcel Pagnol
- C - Frédéric Mistral

VI - **Comment appelle-t-on les fossiles de crinoïdes de la région de Digne ?**

- A - Étoiles de Saint-Vincent
- B - Étoiles de Lune
- C - Étoiles marines

VII - **Quelle spécialité bas-alpine a fait disparaître le goître ?**

- A - La soupe d'épeautre
- B - La fougasse à l'anchois
- C - Le fromage de Banon

VIII - **Quelle est la longueur de la Durance ?**

- A - 323 km
- B - 285 km
- C - 358 km

Réponses : I=B - II=A - III=C - IV=A -
V=A - VI=B - VII=C - VIII=A

La pluie au Castellet en 2022

Relevés fournis par le poste Météo-France du Castellet, l'un des 41 postes du département. Prévisions départementales à 7 jours (serveur interactif)
Tél. 08 92 68 08 08 (0,34 € la min) – Internet : www.meteo.fr

2022	Hauteur d'eau (mm)	Nombre jours de pluie	Maxi en 24 h (mm)
Janvier	4,8	2	3,2
Février	15,8	2	10,2
Mars	8	4	3,6
Avril	35,2	6	19,7
Mai	49,5	6	14
Juin	11,2	4	5,8
Juillet	1	1	1
Août	40,3	5	19,8
Septembre	52,7	8	15,2
Octobre	17,5	4	13,7
Novembre	89,5	8	42,5*
Décembre	138,4	12	24,7

Précipitations 2022: 463,9 mm

Jours de pluie : 62

* 3 novembre, jour le plus pluvieux de l'année.

Températures

Jour le plus froid :
27 janvier (-7,3 °C)

Jour le plus chaud :
22 juillet (38,4 °C)

Nombre de jours
avec une température
supérieure à 30 °C : 95 jours

Précipitations depuis 1961*

1961 : 726 mm	1992 : 860 mm
1962 : 686 mm	1993 : 679 mm
1963 : 973 mm	1994 : 908 mm
1964 : 565 mm	1995 : 919 mm
1965 : 528 mm	1996 : 975 mm
1966 : 630 mm	1997 : 498 mm
1967 : 394 mm	1998 : 575 mm
1968 : 811 mm	1999 : 663 mm
1969 : 538 mm	2000 : 817 mm
1970 : 568 mm	2001 : 630 mm
1971 : 548 mm	2002 : 858 mm
1972 : 889 mm	2003 : 667 mm
1973 : 605 mm	2004 : 451 mm
1974 : 703 mm	2005 : 543 mm
1975 : 687 mm	2006 : 558 mm
1976 : 754 mm	2007 : 406 mm
1977 : 879 mm	2008 : 807 mm
1978 : 575 mm	2009 : 645 mm
1979 : 789 mm	2010 : 858 mm
1980 : 578 mm	2011 : 773 mm
1981 : 648 mm	2012 : 741 mm
1982 : 496 mm	2013 : 775 mm
1983 : 707 mm	2014 : 887 mm
1984 : 654 mm	2015 : 558 mm
1985 : 660 mm	2016 : 682 mm
1986 : 589 mm	2017 : 415 mm
1987 : 982 mm	2018 : 1058 mm
1988 : 627 mm	2019 : 919 mm
1989 : 409 mm	2020 : 624 mm
1990 : 696 mm	2021 : 744 mm
1991 : 619 mm	2022 : 464 mm

* Valeurs arrondies

Moyenne des précipitations entre 1991 et 2020 - moyenne annuelle : 716,2 mm

JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUI	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC
46,1	38,8	47,6	68,1	67,6	50,1	31,8	44,8	79,8	87,1	97,8	56,6

Réchauffement climatique

Des températures de plus en plus chaudes et de moins en moins de pluie, voilà des annonces catastrophiques pour l'avenir de la planète. De fait, avec 95 jours où les 30 °C ont été allègrement dépassés, et avec la sixième année la moins pluvieuse depuis plus de soixante ans, il n'y a pas de quoi se réjouir !